

 <p>ACTION 10</p>	<p>ENCOURAGER ET VALORISER LES MANIFESTATIONS ECO RESPONSABLES</p>	<p><u>Niveau d'évaluation de l'action :</u></p> <p>A. Gestion intégrée, approche globale <input type="checkbox"/></p> <p>B. Approche fractionnée <input type="checkbox"/></p> <p>C. Actions ponctuelles ou sectorielles <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>D. Déclaration d'intention <input type="checkbox"/></p> <p>E. Sujet non traité <input type="checkbox"/></p>
---	---	--

Date de création : juillet 2010

Date de mise à jour : décembre 2010

ENJEU 1 : METTRE EN ŒUVRE UNE CULTURE COMMUNE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectif principal : **Encourager les démarches responsables**

Objectifs spécifiques : Encourager et valoriser les manifestations éco responsables

Pilotage général : Direction des sports de l'animation et de la vie associative D.S.A.V.A

Elu référent : Jocelyn BUREAU

Pilote de l'action : Laurence JAMIN

Contexte local / national :

De plus en plus d'associations sont vigilantes à adopter une démarche éco responsable en mettant en place des actions en interne dans l'organisation logistique de leurs manifestations et en externe par des actions de sensibilisation au public.

A Saint-Herblain, certaines structures s'interrogent également sur leurs pratiques sans bénéficier d'outils ou d'une démarche volontaire systématique. On peut cependant citer comme exemple la manifestation « Jours de Fêtes » qui depuis plusieurs années développe de nombreuses actions éco responsables.

Contexte réglementaire :

La Ville et ses partenaires institutionnels (notamment Nantes Métropole) imposent quelques règles : maintien de l'état de propreté des sites utilisés par leur nettoyage et l'évacuation des déchets, respect des sites utilisés (faune et flore)

Description de l'action :

Ces actions peuvent être déclinées pour toute manifestation associative mais également dans le cadre des fêtes des écoles et tout évènement organisé par les services de la Ville.

Plusieurs axes sont à développer pour adopter une démarche éco responsable :

Mutualiser les organisations de manifestations associatives (et avec les fêtes des écoles) :

- ↪ pour parvenir à une réduction des coûts d'intervention
- ↪ pour encourager l'engagement bénévole
- ↪ pour favoriser les échanges et les rencontres entre bénévoles et publics de structures différentes
- ↪ pour partager les pratiques

Développer l'organisation de manifestations sur l'ensemble du territoire :

- ↪ pour faire connaître la commune
- ↪ pour préserver certains sites remarquables
- ↪ pour dynamiser chaque quartier de la Ville

Favoriser la mixité sociale et notamment :

- ↪ en intégrant la problématique des handicaps dans l'accès aux manifestations
- ↪ en favorisant les rencontres inter générationnelles

Pérenniser les manifestations existantes, notamment par la sensibilisation des organisateurs à la mise en place d'actions éco responsables :

▪ Gestion des déchets et recyclage :

- ↪ favoriser le tri sélectif (par le prêt de bacs différenciés, de cendriers de poche...)
- ↪ multiplier les points de collectes sur les sites accueillants
- ↪ inciter les exposants des vide-greniers à trier leurs invendus et à les déposer dans les déchetteries
- ↪ organiser en amont de la manifestation une équipe « propreté » ou « troupe verte » vigilante à faire respecter les consignes, informer le public pendant et après la manifestation
- ↪ développer des partenariats avec les associations spécialisées dans le traitement des déchets en amont et pendant la manifestation

▪ **Communication, signalétique, scénographie :**

- ↳ favoriser l'utilisation de papier recyclé et d'encre dite « végétale »
- ↳ utiliser les outils numériques
- ↳ privilégier les marquages (au sol...) avec des produits non toxiques
- ↳ retirer systématiquement toute signalétique (pancartes, panneaux, balise...) après manifestation
- ↳ proposer lots (gadgets et objets) en matériaux non polluants et recyclables
- ↳ valoriser la démarche environnementale en l'annonçant sur les supports de communication

▪ **Alimentation / restauration :**

- ↳ réduire l'utilisation de matériaux difficilement recyclables (plastiques) dans les espaces restauration
- ↳ favoriser les achats de proximité et les circuits et/ou filières courtes
- ↳ favoriser les produits de saison
- ↳ encourager une nourriture équilibrée
- ↳ favoriser les grands conditionnements

▪ **Déplacements :**

- ↳ favoriser les déplacements en transport en commun et co voiturage
- ↳ faciliter l'accès piéton et cycliste aux manifestations

▪ **Consommation énergie /eau :**

- ↳ favoriser une utilisation éco responsable des énergies (éclairage, utilisation des appareils électriques...)
- ↳ encourager l'utilisation de toilettes sèches

▪ **Politique tarifaire**

- ↳ encourager l'accès pour tous en proposant des coûts réduits (bar, restauration, animations, inscriptions...)

Ces actions sont de la responsabilité des organisateurs des manifestations (associations, écoles, services de la ville).

Le service vie associative et animation aura un rôle de sensibilisation et d'information par l'intermédiaire de différents outils :

- ↳ par la mise à jour du dossier d'organisation de manifestation
- ↳ par la réalisation et la diffusion des bilans des manifestations mettant en valeur les actions développées par les organisateurs dans le cadre de l'agenda 21
- ↳ par une information spécifique aux organisateurs de vide grenier sur la gestion des déchets
- ↳ par la diffusion de documents existants (plaquettes et guides CG 44 et autres) et l'élaboration de supports spécifiques (Lettre d'info aux associations « Place aux associations », Site Internet Ville et autres)

Partenaires extérieurs :

Les associations locales, associations militantes (gestion eau/énergie, déchets...), les comités d'organisation des fêtes des écoles

Nantes Métropole

Budget :

Prévoir budget pour réaliser des supports de communication spécifiques et pouvoir éventuellement adapter l'offre logistique de la ville aux organisateurs de manifestations

Financement :

Calendrier prévisionnel :

Au 1^{er} janvier 2011 : mise en place de bilans systématiques

2011/2012 :

- ↳ **modification du dossier organisation de manifestation,**
- ↳ **utilisation de supports variés pour informer et sensibiliser les organisateurs**
- ↳ **travail spécifique en direction des organisateurs de vides greniers sur la gestion des déchets**

Evolutions à long terme : contractualisation avec les associations (dans une révision de la charte associative, dans les conventions d'objectifs et de moyens passée entre la Ville et les associations locales)

Les réponses de l'action aux 5 finalités de développement durable du Cadre de référence national :

- | | |
|--|--------------------------|
| 1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère | <input type="checkbox"/> |
| 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources | <input type="checkbox"/> |
| 3. Epanouissement de tous les êtres humains | <input type="checkbox"/> |
| 4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et les générations | <input type="checkbox"/> |
| 5. Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables | <input type="checkbox"/> |

Résultats attendus :

- Développement d'une culture partagée par les associations, les organisateurs de manifestations et la Ville
- Existence d'outils d'information et de sensibilisation des organisateurs de manifestation :
 - ✓ un document de type « charte de la bonne conduite » en direction des organisateurs de vide greniers
 - ✓ le dossier révisé de manifestation intégrant les préconisations agenda 21
 - ✓ un document « état des lieux des pratiques et des attentes des organisateurs » à travers les bilans réalisés
- Diffusion des outils de la Ville auprès des organisateurs de manifestation
- Augmentation des manifestations éco responsables

Indicateurs de suivi : ANNUEL**Nombre de manifestations engagées en éco événements**

Source :		Tendance de l'indicateur			
		<i>Progression</i>	<i>Régression</i>	<i>Sans objet</i>	
Objectifs fixés : X + unité	Valeur 2010 :	Valeur 2011 :	Valeur 2012 :	Valeur 2013 :	Valeur 2014 :

Nombre d'outils créés par catégorie (support de sensibilisation...)

Source :		Tendance de l'indicateur			
		<i>Progression</i>	<i>Régression</i>	<i>Sans objet</i>	
Objectifs fixés : X + unité	Valeur 2010 :	Valeur 2011 :	Valeur 2012 :	Valeur 2013 :	Valeur 2014 :

Nombre de bilans de manifestations reçus

Source :		Tendance de l'indicateur			
		<i>Progression</i>	<i>Régression</i>	<i>Sans objet</i>	
Objectifs fixés : X + unité	Valeur 2010 :	Valeur 2011 :	Valeur 2012 :	Valeur 2013 :	Valeur 2014 :

Nombre d'actions menées par l'ensemble des organisateurs par thématique d'engagement (alimentation, transport...)

Source :		Tendance de l'indicateur			
		<i>Progression</i>	<i>Régression</i>	<i>Sans objet</i>	
Objectifs fixés : X + unité	Valeur 2010 :	Valeur 2011 :	Valeur 2012 :	Valeur 2013 :	Valeur 2014 :